



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 52

LES AFFAIRES AUTOCHTONES ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

Le financement de l'éducation
des Premières nations

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 15 février 2012

LE SÉNAT

Le mercredi 15 février 2012

LES AFFAIRES AUTOCHTONES ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Le groupe national chargé d'évaluer l'éducation primaire et secondaire pour les Premières nations qui a mis sur pied par le gouvernement fédéral et l'Assemblée des Premières Nations a déposé la semaine dernière un rapport proposant des mesures favorables à l'éducation des Premières nations.

Les recommandations du groupe national s'ajoutent à plusieurs rapports publiés au cours des dernières années, qui ont rappelé des informations déjà bien connues. On songe notamment à l'absence d'un véritable système d'éducation organisé pour les Premières nations et au fait que les ressources et les investissements consacrés aux élèves dans les réserves sont nettement inférieurs aux dépenses effectuées pour les élèves qui fréquentent les systèmes scolaires provinciaux. Un rapport précédent a estimé que les écoles des Premières nations recevaient de 2 000 \$ à 3 000 \$ de moins par étudiant que les écoles gérées par les provinces.

Le gouvernement possède toutes les données pour remédier à la situation et développer une formule de financement adaptée aux besoins des élèves et des collectivités des Premières nations.

Qu'attend le gouvernement pour éliminer ce fossé dans le financement de l'éducation des Autochtones?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : Je remercie le sénateur d'avoir posé cette question. Je m'empresse aussi d'ajouter que le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a produit un excellent rapport. Je suis certaine que le sénateur Tardif aurait souhaité en faire mention et l'appuyer.

Évidemment, le groupe de travail nous a transmis ses recommandations. Le gouvernement, plus particulièrement le ministre des Affaires autochtones, procède actuellement à un examen rapide de ces recommandations. Comme je l'ai déjà dit,

dans le dossier de l'éducation chez les Autochtones, le gouvernement travaillera en partenariat avec les collectivités et les dirigeants autochtones.

Comme les sénateurs le savent, nous avons conclu cinq ententes de partenariats en matière d'éducation avec les provinces et les Premières nations. En janvier, le ministre Duncan a signé avec fierté l'accord-cadre tripartite pour les Premières Nations de la Colombie-Britannique. C'est un excellent programme. Tout indique qu'il donnera d'excellents résultats. Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement a construit 22 nouvelles écoles. Le mois dernier, il a lancé un appel d'offres pour la construction d'une nouvelle école à Attawapiskat.

• (1400)

[Français]

Le sénateur Tardif : Le comité constate qu'il est évident que la plupart des écoles des Premières nations ne disposent pas des ressources suffisantes pour aider adéquatement leurs élèves à réussir. Plusieurs conséquences en découlent : moins de livres et d'ordinateurs, surpopulation dans les classes, écarts majeurs dans les salaires des enseignants et des directeurs.

Étant donné l'ampleur du sous-financement actuel et l'urgence de la situation, le comité recommande l'adoption de mesures financières immédiates.

Ma question est simple : le gouvernement va-t-il mettre en œuvre ces recommandations urgentes dans le prochain budget afin de réduire le fossé grandissant dans le financement de l'éducation des élèves autochtones?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Le gouvernement reconnaît, comme on l'a fait dans le rapport, qu'il y a de graves problèmes et qu'il faut les régler. La réunion entre le gouvernement et les Premières nations tenue à la fin janvier a porté presque exclusivement sur les perspectives économiques et sur l'éducation des jeunes Autochtones. Le gouvernement ne prend pas cet enjeu à la légère. Des progrès importants ont été accomplis. Je peux garantir aux sénateurs que le gouvernement est conscient de la gravité de la situation. Le ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien et son secrétaire parlementaire prendront rapidement des mesures pour régler ces nombreux problèmes.